



# TRIHOM

Habilitation Echafaudage de pied délivrée par l'INRS : 1461190/2019/EchafaudageP-01/O/11

M022

## Utiliser des échafaudages de pied en sécurité

**Conforme à l'Arrêté du 21 décembre 2004 et la recommandation R408**

### PUBLIC

Toute personne ayant à travailler sur un échafaudage de pied.

### PRE REQUIS

Comprendre et écrire le français. Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur.

### DUREE

0,5 jour, 4 heures réparties en 50 % de théorie et 50 % de pratique.

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

3 minimum, 10 maximum.

Les stagiaires doivent se présenter avec leurs EPI.



N15008

M022 FP\_4  
28/02/2020

### FINALITE DE LA FORMATION

Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

### CONTENU

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques (signaler les situations dangereuses, communiquer, rendre compte).
- Les différents types d'échafaudages et leur domaines d'utilisation.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

### MOYENS

- **Pédagogiques :**
  - Apports théoriques en salle - Utilisation de l'outil TUTOPREV' BTP - Mises en situation pratique présentant des configurations MDS sur les parties courantes.
- **Techniques :**
  - Salle de formation équipée.
  - Plateforme pédagogique dédiée à la partie pratique avec matériel d'échafaudage de pied certifié NF et équipée de 2 échafaudages MDS, conformément à la R408 :
    - Echafaudages disposant au minimum 3 travées sur 3 niveaux, et comprenant des configurations faisant appel au montage et démontage en sécurité collective (type MDS) et échafaudages nécessitant l'utilisation de protections individuelles contre les chutes de hauteur (EPI anti-chutes) ;
    - Des montages spécifiques comprendront une poutre de franchissement (mini 4 m), des consoles (0,30 m), un porte à faux (1,50 m), un levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage.
  - Extractomètre et outillage nécessaire au montage pour les ancrages en situation réelle.
  - Remise d'un dossier stagiaire.
- **D'encadrement :** Formateur qualifié par TRIHOM et ayant validé le parcours de reconnaissance du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS ou CARSAT/CRAMIF/CGSS/INRS.

**EVALUATION :** Evaluation sommative théorique sous forme de test écrit et évaluation pratique sous forme de mise en situation.

**VALIDATION :** Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis et d'une attestation de compétence formation validant les acquis.

Pour toute inscription, "Consultez nos plannings et contacts sur [www.trihom.fr](http://www.trihom.fr)"